



Evaluation du volet emploi-insertion professionnelle du Contrat de Ville de Lyon

Note de bilan synthétique

Réalisations et résultats



Cette note doit permettre de qualifier et synthétiser l'ensemble des travaux d'évaluation réalisés depuis 2011 par la DDT et Pluricité, dégager leurs enseignements majeurs, analyser leur plus-value, et envisager la poursuite de ceux-ci à travers différents angles d'attaque.

Evaluation du volet emploi-insertion professionnelle du Contrat de Ville de Lyon



Le contrat de ville consiste à mettre en œuvre une **politique partenariale territorialisée de développement global et de solidarité** entre les quartiers lyonnais, dans une dynamique d'agglomération. Il fait suite au CUCS.

Le **projet de cohésion sociale et urbaine** de la Ville de Lyon et de ses partenaires institutionnels a pour enjeux :

- La **réduction des écarts et inégalités** qui caractérisent ces quartiers par rapport au reste de la ville et de l'agglomération dans les domaines principalement de l'éducation, de l'emploi, du logement, de la santé et de l'accès aux droits.
- La **revalorisation des quartiers prioritaires** par des interventions aussi bien sur le plan urbain que social pour contribuer à leur ouverture, leur intégration dans la ville grâce à des actions de diversification des fonctions urbaines, d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de développement social et culturel, de sécurité et de prévention de la délinquance...

La démarche d'évaluation en continu, mise en place pendant le CUCS et poursuivie actuellement vise notamment à :

- **Mesurer et qualifier** régulièrement les avancées dans la mise en œuvre des programmes d'action,
- **Mettre en évidence annuellement les résultats obtenus** au regard des objectifs fixés et mesurer l'impact de l'action publique locale dans les quartiers prioritaires,
- **Contribuer au pilotage des projets** par la Ville de Lyon et les partenaires signataires du Contrat de ville en adaptant les programmes d'action en fonction des conclusions et préconisations issues de l'évaluation.



Piste tirée de l'évaluation:

Définir un cadre et des modalités de prescription vis-à-vis des jeunes et des plus précaires, garant d'une égalité face à la formation qualifiante et un accès sur cette base à l'emploi durable.



Exemple de réponse apportée :

La mise en place d'un coaching renforcé d'un petit nombre de jeunes sans emploi, sans ressources et sans formation (Neets), en anticipation de la garantie jeunes puis intégrée à celle-ci (dès septembre 2016)

Un référentiel pour définir les critères et indicateurs

Impact recherché : Territorialiser les services d'accueil et d'accompagnement

Les objectifs poursuivis	Les indicateurs de résultat	Types d'action et actions structurantes
Inscrire l'accueil et l'accompagnement dans la proximité	<p>Nombre de points d'accueil (SPRO, SPE..) présents dans les quartiers</p> <p>Nombre, type et part des publics des quartiers accueillis et orientés</p> <p>Nature des orientations proposées (et part relative des publics des quartiers)</p>	<p>Développer l'offre de services (Service Public de l'Emploi et Partenaires associatifs) des antennes de proximité MDEF/ML localisées dans les quartiers prioritaires.</p> <p>Expérimenter les permanences dans les lieux appropriés et complémentaires (maillage territorial, aller-vers lorsqu'il n'y a pas d'antenne de proximité ...).</p>
Renforcer l'accompagnement des publics les plus fragilisés	<p>Nombre, type et part des publics des quartiers accompagnés</p> <p>Nature des actions mises en œuvre (et part relative des publics des quartiers)</p>	<p>Activer l'accès aux parcours d'accès à l'emploi, à travers notamment le PLIE, pour tous les publics.</p> <p>Prioriser les jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant dans les quartiers prioritaires, dans l'accès aux dispositifs CIVIS, PLIE, et la mise en œuvre des mesures pour l'emploi en renforçant le repérage de ces publics.</p> <p>Permettre l'innovation dans l'accompagnement à l'instar de l'action « Perspectives Emploi » expérimenté à Mermoz ou encore à travers la méthode IOD à l'initiative du PLIE de Lyon.</p> <p>Accompagner de manière spécifique les jeunes les plus en difficulté (NEET – Mission Locale) en lien avec les partenaires dans le cadre des coordinations 16-25 ans. Ces jeunes nécessitent un accompagnement partenarial très renforcé. Mettre en place un système de « coaching » faisant intervenir du collectif, du semi-collectif et de la relation individuelle.</p>

Impact recherché : Favoriser l'accès des habitants des quartiers à l'emploi

Les objectifs poursuivis	Les indicateurs de résultat	Types d'action et actions structurantes
Développer le lien entre développement économique local et habitants des quartiers prioritaires	<p>Nombre d'entreprises des quartiers prenant des engagements de RSE</p> <p>Nombre de porteurs de projets des quartiers accompagnés</p> <p>Nombre, type et part des publics des quartiers mis en situation de travail</p> <p>Nombre, type et part des publics des quartiers accédant à l'emploi durable (sorties positives, insertion par l'activité économique...)</p> <p>Part de sorties positives</p>	<p>Mobiliser les entreprises des quartiers à s'impliquer à partir de la RSE et signer la charte des 100 entreprises pour l'emploi déployée par la MDEF de Lyon</p> <p>Accompagner les porteurs de projets dans les quartiers (services Cités Lab et réseau LVE).</p> <p>Multiplier les opportunités de meilleure connaissance des métiers, d'immersion en entreprises, et de datings emploi au profit des habitants des quartiers.</p> <p>Renforcer l'accès à l'emploi et adapter l'offre aux besoins des publics dans le cadre du PLIE, de la programmation emploi-insertion et de la Mission Locale</p> <p>Développer les outils de l'insertion par l'activité économique et permettre l'accès effectif des publics les plus en difficulté des quartiers prioritaires à ces outils</p> <p>Activer l'insertion à partir des clauses sociales dans les marchés publics et privés, et permettre la construction de parcours.</p> <p>Réorienter le parrainage vers les jeunes des quartiers prioritaires en travaillant l'inter-générationnel et la mobilité.</p>
Développer la formation et la qualification des publics les plus fragiles	<p>Nature des problématiques identifiées ou traitées (et part relative des publics des quartiers)</p> <p>Nombre, type et part des publics des quartiers formés</p> <p>Nature des formations prescrites et obtenues (et part relative des publics des quartiers)</p>	<p>Prioriser les jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant dans les QPV et QVA dans l'accès aux formations notamment les formations qualifiantes : assurer les passerelles entre les formations pré qualifiantes (compétences premières) et les actions qualifiantes (Plan Formation Emploi).</p> <p>Permettre l'accès à la formation qualifiante du public adulte le moins qualifié.</p> <p>En s'appuyant sur les liens avec le développement économique, favoriser la connaissance des métiers et formations existantes</p> <p>Mobiliser l'alternance par des actions ciblées sur les publics des territoires.</p> <p>Renforcer l'accès à la formation et adapter l'offre aux besoins des publics</p> <p>Dans le cadre du CTEF Glycen, développer l'accès au programme compétences premières pour les habitants des quartiers, développer l'apprentissage, travailler la mobilité des publics pour renforcer l'accès à l'offre de formation</p> <p>Dans le cadre du PLIE de Lyon et de la programmation emploi-insertion, développer des actions de formation de courte durée complémentaires au droit commun</p> <p>Expérimenter la mise en place d'actions de formation spécifiques, innovantes et adaptées aux publics prioritaires.</p>
Agir sur les difficultés périphériques à l'emploi en complément et en articulation avec les dispositifs de droit commun, territoriaux et/ou spécifiques	<p>Freins périphériques identifiés dans la phase de diagnostic et correspondance des actions mises en œuvre</p> <p>Nombre, type et part des publics des quartiers bénéficiaires dans les actions mises en œuvre</p>	<p>Rendre lisible et accessible les actions existantes, à travers le site internet de la MDEF de Lyon (plate-forme linguistique, agenda des manifestations...)</p> <p>Soutenir les actions d'aide à la mobilité</p> <p>Proposer des actions d'accès à la culture, via notamment le travail de la Mission Insertion Culture,</p> <p>Faire le lien avec l'offre de droit commun (santé, garde d'enfants, ...)</p>

Des travaux d'observation et d'évaluation tout au long du déploiement du contrat de ville, au service de la décision et de l'action territorialisée



2011

- Une stratégie clarifiée
- Des objectifs hiérarchisés et évaluables
- Des indicateurs précis et disponibles



2013-2014

- De nouvelles façons de travailler en collectif d'acteurs
- Des acteurs qui réfléchissent aux spécificités de leurs publics et entretiennent de nouvelles solutions



2015

- Des analyses fines des freins des publics, et des actions « accélératrices » de parcours
- Des recommandations sur les actions à développer sur les quartiers

Cadrage

- Rédaction du Référentiel du CUCS

Analyses territorialisées

- Relance de la 2^{de} vague des Groupes de Travail Territorialisés

Focale parcours

- Analyse des parcours PLIE et Mission Locale
- Perspectives emploi à Mermoz, étude d'impacts MIC
- Actualisation du référentiel



Analyses territorialisées

- Lancement des Groupes de Travail Territorialisés

- Indicateurs déclinés par quartier
- Note de F. ROUSSEAU

Vers des plans d'actions locaux

- Note de synthèse
- Enseignements des GTT

Entre travail évaluatif territorialisé et focales

- GTT axés sur le projet de territoire
- Relance MIC et Perspectives Emploi



2011-2012

- Des chiffres par quartier supports d'échanges inter-acteurs et des diagnostics objectivés
- Des réponses territoriales envisagées
- Des préconisations suivies d'effets



2014

- Note d'analyse externe sur la mise en œuvre des GTT
- Préconisations d'amélioration sur l'animation et la présentation des données



2016

- Fiches-actions des projets de territoire
- Actualisation MIC et perspectives emploi

Des productions et des valeurs ajoutées multiples



Une alternance entre un travail évaluatif territorialisé et des focales d'approfondissement

Des groupes de travail territorialisés d'évaluation sur chaque quartier prioritaire

Des GTT qui permettent un échange circonstancié avec l'ensemble des partenaires sur les données emploi-insertion du territoire, sur la couverture des publics cibles, et la problématique de l'accès aux formations et des sorties positives selon différents critères

Des focales pour mesurer ce qui freine et "booste" l'avancement des parcours

Une focale sur les parcours PLIE et les jeunes suivis par la Mission Locale, qui permet d'entrevoir des plans d'actions et des méthodes d'accompagnement des publics qui donnent toute leur place à l'immersion professionnelle

Utilité de la méthode d'ensemble



Echanges objectifs

Des GTT, instances de pilotage pérennes reposant sur les échanges sur des données dynamiques emploi-insertion du territoire et des interprétations croisées

Solutions envisagées

Des GTT qui traitent des spécificités des publics des quartiers et envisagent des réponses spécifiques et des modalités d'organisation

Informations dynamiques

Un système d'information conséquent, performant, utilisé et approprié par les acteurs, et qui sert à la fois au déclenchement de réflexions, à valoriser les acquis et souligner les évolutions à envisager

Pilotage de la performance

Des indicateurs de résultat (nombre et types d'action, types de publics et étapes de parcours, ...) qui permettent d'envisager la distribution territoriale des besoins et de mesurer la plus-value du maillage territorial

Focales évaluatives

Des travaux spécifiques qui mettent le doigt sur des enjeux prioritaires (parcours, accès à la formation) ou dispositifs clefs (MIC, charte des 100...), centrés sur les impacts des interventions

Enseignements annuels : points forts à maintenir/consolider – adaptation à réaliser – évolutions des besoins à prendre en compte – outils de pilotage et organisation à adapter

Un Outil de pilotage interne, de dialogue et de décision au sein des instances partenariales

Des productions et des valeurs ajoutées multiples

1.

2.

3.

4.

Objectifs

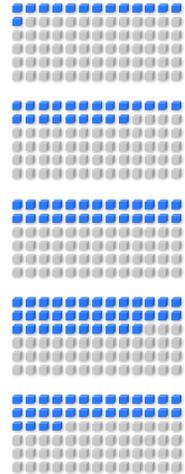
Etapes

Enseignements

Suites

Quelques chiffres mis en exergue en 2014

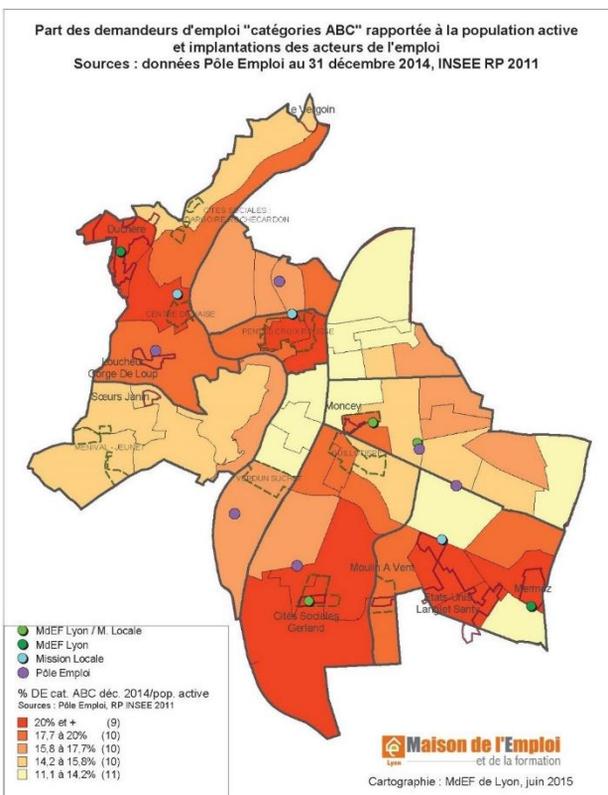
- Sur 100 Lyonnais, 14 habitent dans les quartiers prioritaires **
- Sur 100 Lyonnais au chômage, 22 habitent dans les quartiers prioritaires
- Sur 100 Lyonnais au chômage depuis plus d'un an, 26 habitent dans les quartiers prioritaires
- Sur 100 Lyonnais au chômage depuis un an et sans diplôme, 35 habitent dans les quartiers prioritaires
- Sur 100 jeunes Lyonnais (16 à 25 ans) habitant dans les quartiers prioritaires, 30 sont demandeurs d'emploi...



Source: recensement INSEE

**Ancien géographie prioritaire CUCS

DE fin déc. 2014	Quartiers (QPV et QVA)	Lyon hors quartiers
Nb DE cat. ABC	9 305	35 225
Dont femmes	44,9%	48,3%
Dont DELD	40,4%	38,1%
Age		
Moins de 25 ans	11,8%	12,4%
25-49 ans	71,3%	71,4%
50 ans et plus	17,0%	16,2%
Qualification		
Non/peu qualifiés	32,5%	21,2%
Ouvriers et employés qualifiés	46,5%	45,6%
Techniciens et agents de maîtrise	13,8%	17,9%
Ingénieurs et cadres	7,2%	15,2%
Niveau de formation		
Niveaux V bis et VI	18,4%	10,4%
Niveau V (CAP, BEP)	26,7%	22,0%
Niveau IV (Bac, Bac pro, BT, BP)	20,1%	19,9%
Niveau I à III (Bac +2 et au-delà)	34,8%	47,7%



Le niveau de formation demeure une des principales caractéristiques distinguant les demandeurs d'emploi dans les quartiers de ceux qui résident dans les autres territoires de Lyon. Alors que moins d'un demandeur d'emploi sur trois hors quartiers a un niveau CAP-BEP ou inférieur (32%), la proportion s'élève à 45% dans les quartiers (QPV/QVA). En outre, alors qu'un demandeur d'emploi lyonnais sur trois résidant hors quartiers est cadre ou technicien (ou assimilés), seulement un demandeur d'emploi sur cinq parmi ceux habitant dans un quartier (QPV ou QVA) fait partie de ces catégories.

Des productions et des valeurs ajoutées multiples

1.

2.

3.

4.

Objectifs

Etapes

Enseignements

Suites

tableau

Tableau Desktop pro
Visualisation interactive
des données

Analyse des parcours des publics PLIE



Travaux spécifiques PLIE



- Les bénéficiaires habitant un quartier CUCS ont moins de chances toutes choses étant égales par ailleurs d'avoir une sortie positive que les bénéficiaires ne résidant pas en quartier CUCS
- Plus les bénéficiaires sont âgés lors de l'entrée dans le dispositif, moins ils ont de chances toutes choses étant égales par ailleurs d'avoir une sortie positive
- Un bénéficiaire ayant le niveau BAC ou supérieur a une probabilité plus élevée de sortir positivement par rapport à un bénéficiaire de niveau VI. Il n'existe pas de différences significatives entre une personne de niveau VI, V, Vbis ou IV.
- Les bénéficiaires ayant eu une mise en situation en contrat aidé ont une probabilité de sortie positive moins élevée que ceux bénéficiant d'un contrat de droit commun dans leur parcours, toutes choses étant égales par ailleurs.

tableau

Tableau Desktop pro
Visualisation interactive
des données

Analyse des sorties des jeunes accompagnés par la Mission Locale



Travaux spécifiques Mission Locale



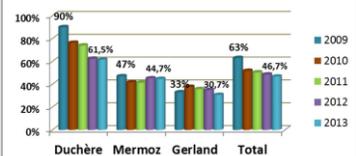
- Chaque actualité supplémentaire (c'est-à-dire une prise de contact quelle qu'elle soit avec la mission locale) augmente de 3% la probabilité de sortie positive.
- Un jeune résidant dans un logement indépendant a plus de chance de connaître une sortie positive en 2014 qu'une personne hébergée par sa famille.
- Etre titulaire d'un permis pour un véhicule motorisé (scooter, moto, voiture, ...) augmente de 6% la probabilité de sortie positive par rapport à une personne n'ayant pas de permis.
- Toute chose étant égale par ailleurs, par rapport à une personne relevant de la CMU, une personne affiliée au régime de la sécurité sociale a 3% de probabilité supplémentaire de sortir positivement du dispositif.
- Les jeunes de nationalité étrangère ont une probabilité plus faible que ceux de nationalité française de connaître une sortie positive en 2014.
- Le fait de résider dans un QPV (ou un QVA) ou non ne change pas significativement la probabilité de sortie positive. En revanche, par rapport à un habitant d'un quartier hors politique de la ville, un habitant d'un quartier prioritaire de catégorie 3 (resp.2) possède une probabilité de sortie positive supérieure de 9% (resp. 5%).

Approche territoriale

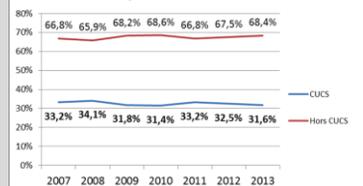


- Le taux d'accès à l'emploi des jeunes des quartiers CUCS reste supérieur à celui des jeunes des quartiers hors CUCS, ce qui démontre le rôle déterminant des antennes de la MDEF et de la Mission Locale dans l'accueil et l'accompagnement des publics des quartiers en CUCS. Néanmoins peu à peu l'écart avec les quartiers hors CUCS se réduit.
- On relève une forte baisse de l'accès à la formation tant chez les jeunes des quartiers en CUCS que chez le public accompagné par le PLIE dans les quartiers CUCS.
- L'objectif de renforcer l'accompagnement des jeunes comme des publics les plus fragiles de plus de 25 ans des quartiers en CUCS doit être maintenu. L'accès de ces derniers à la formation constitue un enjeu majeur.
- La réflexion autour de la mise en place d'une offre de formation adaptée aux spécificités tant vis-à-vis des jeunes des quartiers en difficulté que des plus précaires de plus de 25 ans nécessite d'être poursuivie et doit donner place à des actions permettant de renforcer l'accessibilité et l'accès à l'offre.
- Les freins périphériques à l'emploi (maîtrise de la langue française, obstacles psycho-sociaux et culturels), sont, toujours et encore, et de manière accrue avec la crise, au cœur des problématiques d'insertion socio-professionnelle des populations des quartiers.

Evolution de la part de publics CUCS reçus dans les antennes MDEF



Part des publics suivis en PLIE 2007-2013



Taux d'accès à l'emploi Jeunes Mission Locale 2007-2013



Des productions et des valeurs ajoutées multiples



Quelques améliorations

- 1 Renforcer l'action sur le non-recours tant pour les jeunes et que pour les personnes de plus de 25 ans les plus précaires des quartiers prioritaires
- 2 Mobiliser les leviers d'accès à l'emploi au bénéfice des publics les plus en difficultés, en adaptant les méthodes d'accompagnement, et en développant les immersions professionnelles
- 3 Optimiser la mobilisation du levier offert par le tissu économique lyonnais, au bénéfice des quartiers, sur différents aspects (clauses d'embauche et d'insertion, actions de recrutement en grand nombre, services délivrés, entrepreneuriat)
- 4 Travailler l'accès à la formation, en veillant notamment à garantir une égalité effective d'accès à la formation qualifiante et ainsi à l'emploi durable, en engageant une réflexion pour la mise en place d'une offre de formation adaptée aux spécificités des jeunes des quartiers en difficulté et des plus précaires de plus de 25 ans
- 5 Clarifier et formaliser les objectifs poursuivis, les résultats attendus et actions mises en œuvre en vue de lever les freins périphériques à l'emploi : maîtrise de la langue française, obstacles psycho-sociaux et culturels, égalité homme-femme

Contributeurs: Ville de Lyon, MDEF, PLIE de Lyon, Mission Locale de Lyon, Pluricité, Juillet 2016

Les suites en 2016...

Référentiel

Construire un référentiel intégré, permettant aux équipes de pleinement s'approprier les objectifs de la politique emploi-insertion

Outils

Adapter les outils (bases de données, outils de pilotage tels que Tableau Public) et monter en puissance sur les enjeux de prospective



Plan d'actions

Partager et s'approprier le plan d'action mutualisé, ses objectifs, son organisation associée, ses résultats escomptés

Intepretation

Préciser les indicateurs associés et leur faisabilité, mobiliser les données existantes et interpréter de manière collaborative les indicateurs

en 2017 

- plan d'action mutualisé MDEF-Mission Locale de Lyon-ALLIES
- évaluations focales (job-dating...)
- évaluation partagée développement économique – emploi-insertion